

Image not found or type unknown



Divorce en gardant la maison

Par **thierrydelyon**, le **01/03/2010** à **16:08**

Bonjour,
mon épouse et moi souhaitons un divorce par consentement mutuel.
nous avons une maison ,pouvons nous la garder a part égale (50/50)
quelles sont les démarches à faire car les avocats que nous avons consulté nous disent qu'il faut liquider le patrimoine .
merci d'avance pour vos aides?